

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 14 septembre 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
30 août 2022

Date d'affichage
30 août 2022

Objet de la Délibération
Achat matériel médical N°33.2022

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

L'an deux mil vingt-deux, et le quatorze septembre à 16h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

**Présents** : Olivier FONS, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE, Sylvie MATHON, Stéphane FERRIER, Alain FAUST

**Secrétaire de séance** : Stéphane FERRIER

\*

Monsieur le Président informe que l'assemblée générale de la SISA tenue le 9 février 2022 a délibéré pour mettre fin à l'activité médicale intégrée à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Haute Romanche et de ce fait, la SISA cesse le 30 septembre 2022.

Le Président propose de racheter le matériel à hauteur de 5 000,00€.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Accepte de racheter le matériel à hauteur de 5 000,00€

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,

Olivier FONS



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20220914-33\_2022-DE  
Reçu le 19/09/2022  
Publié le 19/09/2022